

## Admission post-bac (APB): un système "à bout de souffle", selon la ministre

Paris, 26 juin 2017 (AFP) -

Le système d'admission post-bac (APB), par lequel passent les futurs bacheliers désireux d'entamer des études supérieures est "à bout de souffle", a estimé lundi la ministre de l'Enseignement supérieur, alors que le nombre de postulants à l'université placés en liste d'attente baisse mais reste conséquent.

"Le système, tel qu'il est organisé actuellement, est à mes yeux à bout de souffle. On en a la démonstration cette année avec ces chiffres faramineux", a déclaré Frédérique Vidal sur RTL.

La deuxième vague de réponses aux vœux émis par les futurs bacheliers ou étudiants en réorientation sur la plateforme APB, publiées ce lundi, montre une baisse du nombre de formations universitaires obligées d'afficher une liste d'attente faute de places: elles sont désormais 115, contre 169 le 8 juin, date de la première vague de réponses, selon un communiqué du ministère.

Il reste actuellement 17.000 étudiants qui n'ont pas obtenu leur premier vœu (dans une filière non sélective), contre 26.000 début juin, a précisé la ministre sur RTL. Elle ne "peu(t) pas garantir que chacun trouvera une place dans la filière de son choix" mais elle pense qu'on "peut y arriver".

"On continue de travailler au cas par cas, université par université, formation par formation", a dit Mme Vidal, évoquant une augmentation des capacités d'accueil, lorsque c'est possible, ou des solutions de proximité pour les étudiants en Ile-de-France, avec une aide financière.

La première vague de réponses d'APB début juin avait révélé un nombre de formations en tension bien plus élevé que l'année passée, suscitant l'incompréhension des jeunes et la colère des syndicats étudiants et lycéens. Une situation qui s'explique par la hausse démographique et la volonté d'un nombre accru de bacheliers de poursuivre des études.

Parmi les 115 formations universitaires obligées de placer des candidats en liste d'attente (à l'issue d'un tirage au sort), 19 formations portent une pastille verte, qui désigne pourtant des filières accueillant habituellement tous les candidats. Elles étaient 55 début juin. Le nombre total de formations à pastille verte est 1.511.

"Conformément aux engagements pris" par Frédérique Vidal, "tous les candidats" ayant placé en tête de leur liste de vœux la première année commune aux études de santé (PACES) en Ile-de-France ont reçu une place. Cette année, pour la première fois, des candidats à la PACES en région parisienne s'étaient vus placés sur une liste d'attente.

L'Ile-de-France concentre le plus de filières en tension, toutes disciplines confondues, puisqu'elle compte sur son sol 44% de ces formations, selon le communiqué du ministère.

Comme chaque année, Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) est la voie la plus touchée par les listes d'attente et donc les tirages au sort. Elle comprend 42 des 115 formations sous tension. Suivent les sciences de l'éducation (12 formations), les arts du spectacle (6), information et communication, psychologie, droit (4 chacune).

Dans le communiqué, la ministre a réaffirmé "son engagement de mettre fin" au tirage au sort, "ni juste, ni souhaitable", pour la rentrée 2018.

Les candidats ont jusqu'au 1er juillet pour répondre aux propositions. La troisième vague d'admission aura lieu le 14 juillet.

fmp/ito/sva/nm

Afp le 26 juin 17 à 19 15.